

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	39

**de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
12 Place Camps - LOUVIE-JUZON**

DELIBERATION n°2009/97

L'An deux mille neuf et le jeudi 26 novembre à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 17 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal à Louvie-Juzon, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, DOUMECQ, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS Jean-Claude, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONNAVE, CASAU, MIGNE, CASADEBAIG Robert, SARRAILH, LAUR, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, HELIP, HOURQUEIG, CASENAVE, TOUTU, LAMOURE, MOUNAUT Marie-Josée.

Présent(s) suppléant(s) : M. BEROT-LARTIGUE Michel (représentant M. AUSSANT Claude)
Mme HOURCLE Claudine (représentant M. CASADEBAIG Didier)
M. MOUNAUT Pierre (représentant M. SACAZE Jean-Michel)
M. MARQUE Laurent (représentant M. LABERNADIE Patrick)

Mme CLAVIER Hélène donne procuration à M. CAMBOT Gérard

M. LE GALLOU donne procuration à M. PAROIX

Mme NOUGUE-DEBAT Christine donne procuration à M. CASADEBAIG Robert

Secrétaire de séance : M. MARQUE Laurent

VOTE : à l'unanimité

OBJET : BUDGET DU SPANC EN M49 : TRANSFERTS DE CREDITS

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article - Opération - Fonction	Montant	Article - Opération - Fonction	Montant
1641 : Emprunts en euros	29,00	021 : Virement de la section de fonctionnement	29,00
	29,00		29,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article - Opération - Fonction	Montant	Article - Opération - Fonction	Montant
023 : Virement à la section d'investissement	29,00		
66111 : Intérêts réglés à l'échéance	-29,00		
	0,00		

Total Dépenses	29,00	Total Recettes	29,00
-----------------------	--------------	-----------------------	--------------

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

18 DEC. 2009

SOUS - PREFECTURE
OLORON STE MARIE



Francis COUROUAU